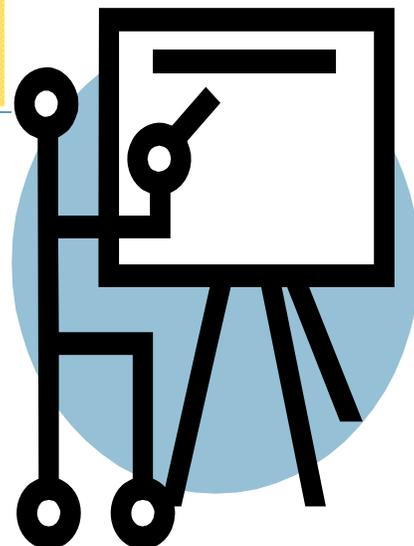




**L'AUTOMNE:
Cadeau
D'abondance
de la terre!**



Horaire des diverses collectes

DÉCHETS:

Mercredi: 5 et 26 octobre

RÉCUPÉRATION:

Vendredi: 7 et 21 octobre

MATIÈRES ORGANIQUES:

Mercredi: 5 et 26 octobre

INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR SEPTEMBRE 2016

- * Approbation des comptes du mois de septembre au montant de \$59 722.24;
- * Paiement de la facture de la firme d'ingénierie Tétra Tech au montant de \$2267.31 taxes incluses, concernant la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire visant des infrastructures d'eaux usées. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018;
- * Adoption des règlements 290-2016 et 291-2016 établissant des codes d'éthique et de déontologie révisés pour les élus et les employés municipaux de Sainte-Jeanne-d'Arc;
- * Adoption du règlement 292-2016 concernant les jours et heures d'ouverture du bureau municipal;
- * Résolution autorisant la signature d'une entente intermunicipale avec la municipalité de St-Moïse concernant l'entretien d'une partie de la route Sainte-Jeanne-d'Arc située sur le territoire de St-Moïse;

- * Autorisation d'achat de 20 voyages de sable tamisé, soit 300 tonnes, afin de servir d'abrasif pour les rangs pendant l'hiver 2016-2017 et ce, pour un montant total de \$2262.71 incluant taxes et redevances;
- * Autorisation d'appel d'offres pour l'achat de 250 tonnes d'abrasif pour la saison hivernale 2016-2017 afin de respecter notre contrat avec le MTQ pour l'entretien de la route Massé;
- * Autorisation d'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles pour les années 2017-2018-2019;
- * Autorisation d'achat d'une polisseuse pour un montant approximatif de \$1 000 avant taxes;
- * Résolution décrétant que les lots 5 829 753 et 5 829 754 ne sont plus des chemins municipaux, ces lots n'étant plus utilisés comme chemins municipaux depuis de nombreuses années;
- * Résolution autorisant la remise d'un montant de \$150 à

- chacun des entraîneurs de soccer pour l'été 2016 en remerciement pour leur participation à cette activité s'adressant aux jeunes de 5 à 12 ans;
- * Résolution d'opposition par la municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc à l'exploration et à l'exploitation pétrolière et gazière sur son territoire dans le contexte où les municipalités ne possèdent aucun pouvoir d'encadrement réglementaire et aucune garantie de compensations ou de redevances financières adéquates; la municipalité demande que le projet de loi 106 soit modifié;
- * Résolution pour refus d'appuyer la demande de Ressources et Énergie Squatex auprès de la CPTAQ afin de réaliser des travaux de forage stratigraphique à Ste-Jeanne-d'Arc.

** Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.*

| Dans ce numéro : | Pages |
|---|--------------|
| Élections municipales L'école anglophone de Metis Beach | 2 |
| Club des 50 ans et plus Conversations anglaises Horaire de la bibliothèque | 3 |
| Bouger en octobre: le Yoga | 4 |
| Conférences populaires sur le TDAH | 5 |
| Le CFER et les sacs à compostage | 6 |
| Bilan positif pour la collecte des matières organiques | 7 |
| Le mot VERT du mois | 8 |
| Pour votre information ! | 9 |
| Nouvel horaire du bureau municipal Semaine Québécoise de réduction des déchets | 10 |

ELECTIONS MUNICIPALES LE 30 OCTOBRE 2016

Afin de combler le poste de conseiller au siège no 3 laissé vacant suite au décès de M. Gervais Chamberland, une élection municipale doit être tenue.

La période de déclaration de candidature qui a commencé le 16 septembre se terminera le 30 septembre. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (bureau municipal) de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi, exception faite pour le vendredi 30 septembre, dernière journée pour le dépôt des mises en candidature, où le bureau municipal sera ouvert de façon continue de 09h00 à

16h30. Si plus d'un candidat pose sa candidature, un scrutin aura lieu le 30 octobre 2016 et un vote par anticipation sera tenu le 23 octobre.

Pour plus de détails, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant: 418 775-5660 ou surveiller les avis concernant les élections aux endroits habituels d'affichage de la municipalité, soit:

- Au bureau de poste
- À l'entrée du bureau municipal

Louise Boivin, Présidente d'élection

L'ÉCOLE ANGLOPHONE DE METIS BEACH À SAINTE-JEANNE-D'ARC

Avec la rentrée scolaire qui s'est effectuée il y a quelques semaines, la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc a vu avec grand plaisir la vie reprendre à l'école de notre paroisse. En effet, les 68 élèves de niveau pré maternelle à 5e secondaire et le personnel de l'école Metis Beach occupent maintenant les locaux de l'ancienne école l'Arc-en-Ciel pour les deux prochaines années scolaires, soit le temps nécessaire afin de réaliser les travaux d'agrandissement de leur école située à Métis-sur-Mer.

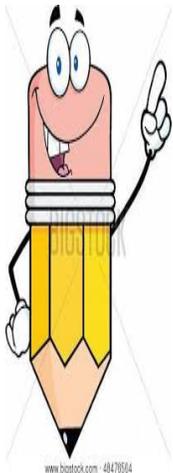
Nous souhaitons à tous deux belles années parmi nous !

RAPPEL

Important

TAXES
MUNICIPALES
3^{ième} versement
26 septembre 2016

Voir nouvel horaire du
bureau municipal en
page 10



www.bigstock.com 40479864

Le monde parfait
n'existe pas.

Reste Positif,
Garde Le
Sourire

Prend la vie du
bon côté



CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



Activités à tous les **mardis**
À 13H00

Marches-jeux ou simplement

Prendre un café en bavardant.



19 octobre

Activités Inter Club
à la salle communautaire de
Sainte-Jeanne-d'Arc.

Pour information, vous adresser à
Liselle Dufour au 418 776-5658.

Bienvenue à tous les membres!



30 septembre à 09h45

Journée santé à Rimouski.

Pour inscription, veuillez com-
muniquez avec Liselle Dufour
au 418 776-5658



Conversations anglaises

Soirée de conversations anglaises
pour tous les âges

Tous les mardis à 19h00

68 rue Soucy, La Rédemption

Info: 418 776-5622 ou 418 775-5311 Sylvie



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE

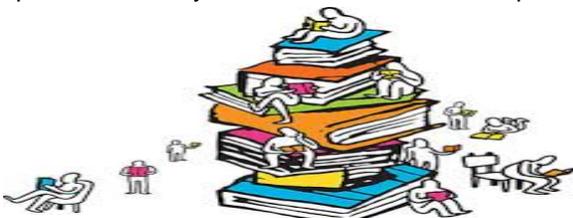
Mardi de 13h30 à 16h00

Abonnement à la bibliothèque

GRATUIT

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales

Responsable Jocelyne Goulet - 418 775-5660 poste 2580



LIVRES À DONNER

Nous avons reçu de nouveaux livres provenant
de dons de citoyens.

Une étagère avec ces volumes « À DONNER »
est mise à votre disposition à l'entrée du bureau
municipal.

Premier arrivé... premier servi !

Vous pouvez également y ap-
porter les volumes qui ne vous
sont plus utiles et qui pourront
faire le bonheur de d'autres
lecteurs.



EN OCTOBRE, BOUGER!

LE YOGA

Le mot « YOGA » signifie joindre, relier, intégrer et harmoniser. Le Yoga, une science vieille de plusieurs millénaires, est originaire de l'Inde et fondé sur un système qui permet de développer l'union et l'harmonie entre le corps, le mental et l'esprit.

EN QUOI CONSISTE LA PRATIQUE DU YOGA ?

La pratique du yoga permet de conserver et de retrouver une bonne santé physique, émotionnelle et spirituelle. La pratique est orchestrée autour des « asanas », des exercices respiratoires, de la relaxation et de la méditation. La pratique régulière des asanas sculpte, tonifie et renforce le corps tout en respectant ses limites et capacités. Cette pratique corporelle a un effet apaisant sur l'esprit.

Le « pranayama » nous enseigne à respirer correctement, régulièrement et lentement. Une respiration fluide apporte la santé et la vitalité au corps tout entier. Les émotions étant étroitement liées à la respiration, une respiration plus profonde calme et apaise rapidement les fluctuations de l'esprit.

La relaxation est une partie importante de la pratique du yoga. C'est grâce aux exercices de détente profonde que les tensions physiques et mentales sont effacées du corps et de l'esprit et que les effets négatifs du stress (maux de tête, dépression, troubles digestifs, dépendances, insomnies, etc.) sont progressivement éliminés.

La méditation est au cœur du yoga. Cette pratique développe notre capacité de vivre le moment présent, elle aiguise notre habilité à nous concentrer et nous permet de découvrir qu'il existe en chacun de nous, sous les vagues de notre mental, un océan de calme, de paix et de sérénité.

QUELS SONT LES BIENFAITS DU YOGA ?

- Sculpte et tonifie la silhouette.
- Augmente la force du corps, la souplesse des muscles et tissus et la mobilité des articulations.
- Équilibre et harmonie entre le corps, le mental et l'esprit.
- Accroît la concentration du mental, la stabilité émotionnelle et la tranquillité de l'esprit.
- Apaise l'agitation mentale, réduit les effets du stress et de l'anxiété.
- Améliore les fonctions de vos systèmes respiratoire, circulatoire, digestif et hormonal.
- Favorise la circulation du sang et des autres liquides du corps.
- Purifie et nettoie les organes.
- Réduit considérablement les effets associés à l'insomnie, la dépression, la nervosité et le stress.

Source: <http://www.yogamonde.com/studio/yoga>



CONFÉRENCES POPULAIRES EN SANTÉ DANS L'EST DU QUÉBEC

SOU TENIR DÉMYSTIFIER APPRIVOISER

TDA / H dans tous les moments de votre vie

Le TDAH n'est pas une maladie, on parle plutôt de trouble neurodéveloppemental. Simple le TDAH? Parfois, mais plus souvent complexe, car sensible aux influences de l'environnement et au cadre qui accompagnera ou pas la personne. Le TDAH est pour les uns une formidable énergie inspirant les créatifs, les ambitieux et les sportifs, mais est à l'opposé synonyme d'instabilité, de toxicomanie et est un terrain propice aux troubles anxieux et à la dépression. Enfin, le TDAH éclabousse tous ceux qui le côtoient.

Venez apprendre à le connaître ou le revisiter sous tous ses angles avec cinq conférences qui vous le feront parcourir dans sa description, ses comorbidités et son traitement, mais aussi sur comment on l'approche dans le quotidien en milieu familial et scolaire. On vous attend cet automne !

LES MARDIS SOIRS DU 18 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2016, À 19H00

- 18 octobre: **Attention ! Est-ce vraiment un déficit de l'attention?**, par Dre Natalia Vo, omnipraticienne, Unité de médecine familiale de Rimouski
- 25 octobre: **L'élève TDA/H: Comprendre et intervenir**, par Alexis Boudreault, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation de l'UQAR
- 1er novembre: **Les comorbidités du TDAH: quand un problème en génère d'autres**, par Dr Simon Bégin, psychiatre, CISSS-BSL
- 8 novembre: **Approches thérapeutiques en TDAH**, par Dr Simon Bégin, psychiatre, CISSS-BSL
- 15 novembre: **Le TDAH au quotidien**, par Cindy Arsenault, psychoéducatrice et Caroline Vill, travailleuse sociale

Coûts (pour les cinq conférences):

| | |
|-----------------------------------|--|
| Admission générale | 75\$ |
| Étudiants ou membres de l'ADAUQAR | 60\$ |
| Unités d'éducation continue | 25\$ (Supplémentaire au coût de l'inscription) |

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Rimouski | Rivière-du-Loup |
| Amphithéâtre Ernest-Simard (F-210) | Salle RC-09 |
| UQAR | Bibliothèque du CHR du Grand-Portage |
| 300, allée des Ursulines | 75, rue St-Henri |

Pour informations et inscriptions: 1-800-511-3282 ou 418 723-1986, poste 1818

www.uqar.ca / formationcontinue@uqar.ca

LE CFER ET LES SACS À COMPOSTAGE



Apprendre en confectionnant des sacs à base de journaux.

**Le Centre de formation en entreprise (CFER) des Aviateurs de Mont-Joli,
offre la possibilité de vous procurer des sacs utilisables
à l'intérieur des bacs bruns de comptoir.**

**Le but de cette entreprise est de montrer aux jeunes à travailler
tout en les sensibilisant à l'environnement.**

**Ces sacs faits à partir de vieux journaux
vous sont offerts en paquet de 25 sacs au coût de \$5.00.**

**Si vous avez à cœur d'encourager ces jeunes et que l'environnement vous préoccupe,
vous pouvez vous procurer vos sacs directement au CFER
ou en téléphonant au bureau municipal au 418 775-5660.**



BILAN POSITIF POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Amqui, Mont-Joli, le 15 septembre 2016. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis dresse un bilan positif de la première année d'instauration de la collecte des matières organiques. Elle indique toutefois qu'il reste place à amélioration, tant sur les quantités que la qualité du bac brun.

Entre juin 2015 et mai 2016, plus de 950 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement vers l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup sur un objectif annuel de 1600 tonnes. Il s'agit d'un pas dans la bonne voie. Les activités de sensibilisation à la participation se poursuivront afin d'atteindre la cible gouvernementale, qui prévoit que ces matières seront bannies de l'élimination pour 2020.

La RITMR évoque à nouveau l'importance d'une bonne qualité des matières organiques collectées afin de permettre une biométhanisation optimale. Malheureusement, beaucoup de matières non-conformes se retrouvent encore dans les bacs bruns, tels du plastique, des métaux, des branches et même des seringues. Les seules matières acceptées dans cette collecte sont les résidus alimentaires, les papiers et cartons souillés et les résidus de jardins. Les sacs de plastique, même biodégradable, sont refusés dans le bac brun. L'utilisation de sacs en papier est recommandée, d'autant plus qu'ils limitent la propagation des indésirables pendant la période estivale. Les branches, retailles de pelouse et feuilles d'automne peuvent être déposées à l'écocentre le plus près de chez-vous et ne doivent en aucun cas être mises dans le bac brun. En cas de doute sur le bac brun, les citoyens sont invités à visiter le site www.collectequicarbure.com ou téléphoner au 1-888-856-5552.

Comparatif des 6 premiers mois de 2015 et de 2016

Le comparatif des premiers 6 mois entre 2015 et 2016 permet d'observer une légère diminution d'environ 45 tonnes du total des quantités de matières résiduelles issues de la collecte municipale dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis, tous bacs confondus. Il s'agit d'une constatation intéressante considérant qu'une bonne gestion des matières résiduelles commence par la réduction à la source des quantités générées. Il est important de mentionner que pour la première moitié de 2016, on enregistre une réduction de plus de 400 tonnes de déchets envoyées à l'enfouissement. On note une légère augmentation de la participation au bac bleu de 60 tonnes de matières recyclables. Il s'agit d'une bonne nouvelle considérant que le traitement de ces matières coûte environ 15,00\$ la tonne pour le bac bleu, comparativement à 119,29\$ la tonne pour le bac vert. Réduire à la source et placer les bonnes matières dans le bon bac vous permet donc d'éviter de jeter votre argent à la poubelle !

- 30 -

Source: Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis



Pour la MRC de la Matapédia
418-629-2053, poste 1138
matresi@mrcmatapedia.qc.ca



Pour la MRC de La Mitis
418-775-8445, poste 1138
matresi@mrcmitis.qc.ca

LE MOT **VERT** DU MOIS

Déjà l'automne

Bonjour à tous,

La belle saison de l'automne est à nos portes et bien qu'il reste du temps afin de profiter des feuilles dans les arbres, l'inévitable se produira, elles tomberont et couvriront votre terrain. Avez-vous réfléchi à votre stratégie cette année? Pour vous aider, je vous présente les meilleurs choix qui s'offrent à vous :

1 – Laissez les feuilles mortes sur votre terrain

C'est la solution **écologique, économique et efficace**. Laissez la nature accomplir ce qu'elle fait depuis toujours en permettant aux nutriments contenus dans les feuilles de retourner à la terre et de nourrir l'arbre au printemps. Si vous avez beaucoup de feuilles, déchiquetez-les avec la tondeuse afin d'éviter qu'elles n'étouffent votre gazon. Les feuilles mortes peuvent aussi servir de protections sur votre jardin et vos plates-bandes!

2 – L'écocentre ou la cueillette municipale

Parfois la quantité de feuilles est trop grande et s'en départir devient nécessaire. Votre écocentre accueillera volontiers ces feuilles. Autrement, informez-vous auprès de votre municipalité si le service de collecte porte-à-porte est offert.

3 – Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique

Si vous avez un composteur domestique à la maison, le stockage des feuilles d'automne vous permettra d'avoir une réserve de matières brunes pour l'année. N'oubliez pas de faire **des trous dans vos sacs** pour permettre la respiration!

Pour plus d'information, visitez le site web www.mitis.qc.ca section Matières Résiduelles. Un petit rappel en cas de doute sur votre bac brun, visitez le www.collectequicarbure.com ou téléphonez au **1-888-856-5552**.

Écocentre de La Mitis : 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli, 418-785-0055

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter Mme Amélie Robillard et son initiative visant la collecte des sièges d'auto pour enfant à la Ressourcerie de La Matapédia et l'Écocentre de La Mitis. En 6 mois, c'est 120 sièges qui ont évité l'enfouissement!

D'ici le prochain Mot vert, portez-vous bien et profitez de la fin de l'été!

Vincent Dufour, coordonnateur

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél. : 418-775-8445 poste 1138;

Courriel: matresi@mitis.qc.ca



L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé

au 428 Chemin Perreault Est, Mont-Joli (près de l'aéroport)

418-785-0055

Heures d'ouverture du 1^{er} mai au 31 octobre

Lundi au vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi: 08h00 à 15h45

(Fermé les jours fériés)

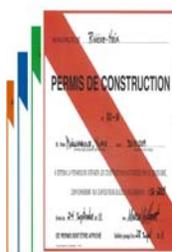
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes



PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.



PERMIS OBLIGATOIRES pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

Demander à votre municipalité
Tél.: 418-775-5660



POINT DE DÉPÔT POUR LA RÉCUPÉRATION

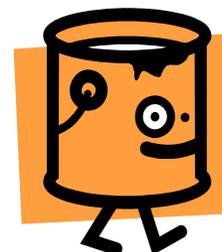
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Les heures d'ouverture sont de 07H00 à 17H00 du lundi au vendredi. S'il n'y a personne au garage lors de votre arrivée, vous pouvez déposer vos matières récupérables (peinture et huile usée) à côté du bac en autant que les contenants soient bien fermés.

Produits acceptés

- * *Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)*
- * *Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium*
- * *Teintures - Vernis - Laques*
- * *Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)*
- * *Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)*



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D 'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660
Télécopie : 418-775-5666
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
Rolande Martel, adjointe

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00
Fermé le vendredi



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 3 octobre 2016

BIENVENUE à TOUS !

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DU 15 AU 23 OCTOBRE

Pourquoi une semaine dédiée à la réduction des déchets?

Au Québec, 13 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, soit un camion de 25 tonnes à la minute. La moitié des matières résiduelles que nous générons se retrouve dans les sites d'enfouissement alors que nous pouvons réduire à la source notre production de déchets et réutiliser nos rebuts comme ressources. N'oublions pas : 93 % de nos matières résiduelles peuvent être valorisées par le recyclage et le compostage*. Le pouvoir est entre nos mains : réduisons!

*93% pour le secteur municipal, 91% pour le secteur ICI et 95% pour le secteur CRD.

Source : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, MDDELCC, 2015.

Réduire, c'est agir!

Depuis 16 ans, la *Semaine québécoise de réduction des déchets* (SQRD) permet à tous les Québécois et Québécoises de s'approprier l'approche 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation/Compostage) et particulièrement les gestes de réduction et réemploi pour gérer de manière écologique, économique, locale et démocratique nos déchets-ressources.

La SQRD donne un coup de projecteur sur les initiatives des différents acteurs de la société par le biais de ses défis.

Source: www.sqrd.org/sqrd